

FICHE DE FONCTION

JARDINIER

INTITULE DU POSTE : Jardinier de golf

NOM :

MISSION GLOBALE :

Sous la responsabilité directe du greenkeeper ou de toute autre personne qui pourrait lui être substituée, et en relations fonctionnelles avec la direction et les autres personnels chargés de l'accueil, de l'enseignement, du terrain et du restaurant, et conformément aux règles et procédures, le jardinier assure l'entretien du terrain, des abords, du club house, ainsi que l'entretien du matériel.

Il s'efforce d'obtenir la satisfaction des membres et des clients sur l'état général du parcours, du practice et des abords, en coopération effective et confiante avec les autres salariés et les dirigeants du golf, dans le cadre de la démarche qualité mis en œuvre dans l'entreprise.

DESCRIPTION DES ACTIVITES

Le jardinier est responsable de :

Des consignes données par son responsable
Du respect du matériel qu'il utilise, et de son entretien
Du respect du client sur le parcours pendant les opérations de tontes
Du respect des règles de sécurité le concernant lors des opérations sur le terrain
Du port permanent de ses EPI, conformes et tenus propres, fournis par l'entreprise

FONCTION ENTRETIEN DU TERRAIN :

- La tonte, aérations, décompactage, verticuttage, regarnissage, placage
 - L'exécution des travaux d'entretien, de création, de réhabilitation.
 - D'assurer le bon entretien du réseau d'arrosage
-
- De respecter la propreté de l'atelier et de ses abords
 - D'assurer le rangement des outils et sa bonne gestion

AUTRES

Le salarié effectue également d'autres tâches en relation avec sa fonction, selon les besoins de l'employeur et les demandes de la direction.